

## AVIS DE CONCESSION - Directive 2014/23/UE

Loire Forez Agglomération – M. Alain BERTHEAS - Président  
17, boulevard de la Préfecture - BP 30211 - 42605 Montbrisson Cedex  
Tél. : 04 26 54 70 00 - Fax : 04 26 54 70 01

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public  
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

**Objet Délégation de service public sous forme d'affermage relative à la gestion de trois établissements d'accueil du jeune enfant : Saint-Bonnet-le-Château, Marcilly-le-Châtel et Sainte-Agathe-la-Bouteresse**

Référence 18LF-PE-020

Type de marché Services

Mode Avis de concession

Code NUTS FRK25

Durée de la concession 48 mois

### DESCRIPTION

Le délégataire a pour mission d'assurer la gestion continue du service délégué dans les conditions prévues par le contrat, dans le respect de la réglementation, des droits et de la sécurité des enfants, des familles et des tiers, des biens et des locaux mis à sa disposition dans une parfaite transparence technique et financière. Le délégataire est chargé d'exécuter les missions décrites à l'article 2 du contrat et notamment : - la fourniture des repas ; - la mise en œuvre d'un projet pédagogique ; - la surveillance, l'entretien et la maintenance des matériels et des locaux - l'obtention des autorisations nécessaires ; - l'accueil des enfants ; - le respect a minima des dispositions légales et réglementaires ; - la gestion des relations avec les usagers ; - la facturation du service et la perception des redevances auprès des usagers ; - la sécurité des usagers.

Code CPV principal 85312110 - Services de crèches et garderies d'enfants

Forme Division en lots : Non

Quantité ou étendue Valeur estimée hors TVA :  
1 404 000,00 €

### Délégation

#### Conditions de participation

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :  
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :  
lettre de candidature datée et signée - docs. relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat dont si nécessaire ceux retraçant les délégations ainsi qu'un extrait KBis (ou tout autre doc. équivalent selon la nature juridique du candidat)  
- pièces justificatives et déclaration sur l'honneur attestant : « 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à

ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21, sont exacts » - doc. justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail. Les détails concernant les pièces à fournir sont précisés à l'article 20 du RC.

#### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires du candidat et/ou des associés réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles,

#### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public (y compris moyens matériels et moyens en personnel). Par ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile de présenter pour permettre à la Collectivité d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. - présentation d'une liste des principales prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la délégation et à assurer la continuité du service) - titres d'études et/ou l'expérience professionnelle du candidat et/ou de ses associés.

#### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Qualité de l'offre  
40 % : Valeur financière de l'offre

#### Renseignements Correspondre avec l'Acheteur Offres

Remise des offres le **27/02/19 à 12h00** au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

#### Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. .../...

.../...

Loire Forez agglomération souhaite déléguer à titre exclusif et aux frais et risques de l'exploitant, la gestion et l'animation de trois établissements multi-accueil «le Château de Sable» à Saint-Bonnet-le-Château; «Môm Astrée» à Sainte-Agathe-la-Bouteresse et «Récré Astrée» à Marcilly-le-Châtel.

Le contrat est une DSP soumise aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT et un contrat de concession soumis à l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et au décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatifs aux contrats de concession.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet de la Loire Forez agglomération à la rubrique des marchés publics [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

**Loire Forez agglomération** - M. le Président  
17 Boulevard de la Préfecture  
BP 30211 - 42605 MONTBRISON Cedex  
Tél : 04 26 54 70 00 - Fax : 04 26 54 70 01  
[commandepublique@loireforez.fr](mailto:commandepublique@loireforez.fr)

#### Recours

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Lyon  
184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65

[greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

<http://lyon.tribunal-administratif.fr/ta-cao/>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Un référé précontractuel (article L 551-1 du Code de justice administrative) pourra être introduit avant la conclusion du contrat.

Un recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative) pourra être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément.

Un recours de pleine juridiction (article L 521-1 du Code de justice administrative) pourra être formé par tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu, et le cas échéant pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément.

Un recours indemnitaire (article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative) pourra être introduit dans les deux mois à compter d'une décision expresse ou tacite de rejet d'une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.